

# **BARÈME DES HONORAIRES**

### **VENTES**

## Honoraires T.T.C. à la charge de l'acquéreur (Sauf convention contraire)

avec un maximum	de	2 000 €	pour les parkings
avec un minimum	de	5 000 €	pour autres locaux
jusqu'à :		60 000 €	= 10 % du prix de vente

	<b>Mandat Simple</b>	<b>Mandat Exclusif</b>	
de 60 001 € à 100 000 € =	10 % du prix de vente maximum	9 % du prix de vente max	
de 100 001 € à 150 000 € =	9 % du prix de vente maximum	7 % du prix de vente max	
de 150 001 € à 225 000 € =	7 % du prix de vente maximum	6 % du prix de vente max	
de 225 001 € à 450 000 € =	5,5 % du prix de vente maximum	5 % du prix de vente max	
de 450 001 € à 600 000 € =	4 % du prix de vente maximum	3,5 % du prix de vente max	
au-delà de 650 001 € = max	3,5 % du prix de vente maximum	3.25% du prix de vente	

#### **LOCATIONS**

LOCATAIRE	Visite effectuée, constitution du dossier, rédaction du bail			
et BAILLEUR	Zone Très Tendue	Zone Tendue	Reste du territoire	
	<b>12€ T.T.C.</b> par m²	10€ T.T.C. par m <sup>2</sup>	8€ T.T.C. par m²	
Etat des Lieux		+ 3€ T.T.C. par m²		

Avec un minimum de perception de 450€ TTC pour le bailleur pour les 2 points

### ARTHURIMMO ASNIERES - SARL LGC XIII CONSEILS Vente / Location / Viager Conseils en Financement et en Travaux

2 rue de la Comète – 92600 ASNIERES SUR SEINE – Tel : 01.82.83.13.13 – Fax : 01.82.83.13.14 R.C.S. Nanterre 492 579 313 – Carte .Professionnelle . 92012016000011850

Retrouvez toutes nos affaires sur www.arthurimmo.com – Email : lgc13asnieres@arthurimmo.com

**Barème Février 2020**